



**ILCEA**

Revue de l'Institut des langues et cultures  
d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie

**17 | 2013**

**1861-2011 : réflexions sur l'abolition du servage en  
Russie**

---

## Introduction

Alexandre Bourmeyster

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ilcea/1847>

DOI : [10.4000/ilcea.1847](https://doi.org/10.4000/ilcea.1847)

ISSN : 2101-0609

### Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

### Édition imprimée

ISBN : 978-2-84310-243-1

ISSN : 1639-6073

### Référence électronique

Alexandre Bourmeyster, « Introduction », *ILCEA* [En ligne], 17 | 2013, mis en ligne le 31 janvier 2013, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ilcea/1847> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ilcea.1847>

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© ILCEA

---

# Introduction

Alexandre Bourmeyster

---

- 1 Le 19 février/3 mars 1861 le Manifeste du tsar Alexandre II émancipait du servage 20 millions de paysans asservis dans les domaines privés et leur accordait, dans le nouveau cadre administratif, un Statut, la commune rurale, issue du mir traditionnel. C'était la première étape d'une politique de réforme générale, civile, judiciaire, scolaire, appelée à moderniser une Russie ébranlée par la défaite dans la guerre de Crimée et résolue à en tirer les conséquences.
- 2 « Les réflexions sur l'abolition du servage en Russie » présentées dans ce recueil ont pour origine une initiative prise par Alexandre Zviguilsky, fondateur du musée Tourguéniev, à Bougival et président de l'Association des amis de Tourguéniev et par Alexandre Bourmeyster, professeur émérite de l'université Stendhal à Grenoble, auteur d'un ouvrage récemment paru en Russie, *ДУХОВНОСТЬ И ПРОСВЕЩЕНИЕ У ИСТОКОВ РУССКОГО САМОПОЗНАНИЯ* (Spiritualité et Lumières aux sources de l'identité russe) dont une large partie est consacrée au dialogue à la fois fraternel et tumultueux entre Tourguéniev et Herzen, à propos du servage, puis de l'avenir de la Russie. Ils se proposaient d'organiser à Bougival, une soirée pour commémorer cet événement et avaient décidé d'intituler cette soirée « Pour l'abolition du servage, sur les pas d'Ivan Tourguéniev et d'Alexandre Herzen ».
- 3 En consultant leurs connaissances par Internet, ils ont constaté qu'aucune commémoration marquante n'était prévue en France à cette occasion. Ne fallait-il pas combler ce vide regrettable par une manifestation digne de l'ampleur culturelle, historique et politique de l'événement ? Convenait-il à deux octogénaires, retraités de l'éducation nationale, sans aucune ressource budgétaire, d'en prendre la responsabilité ? Des membres de l'Association Tourguéniev d'une part, le réseau de relations avec des collègues universitaires d'autre part, ont constitué un premier contingent de participants invités à ces « réflexions » à leurs frais à Paris. L'ambition aidant, il fut envisagé d'élargir ce cercle exclusivement français et francophone aux premiers intéressés, aux Russes. Grâce à la coopération avec la Fondation Maison des sciences de l'homme et particulièrement les conseils éclairés de Sonia Colpart, le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur accorda des crédits suffisants

pour inviter cinq collègues russes. En juin 2011, le programme était bouclé sous la présidence du professeur Marie-Pierre Rey, directrice du Centre de recherche en histoire des Slaves de l'université Paris I-Panthéon Sorbonne, une collègue en activité, à la différence des deux retraités. Qu'elle soit remerciée pour sa compréhension et son dévouement.

- 4 Ces circonstances favorables ont permis aux participants réunis à Paris en novembre 2011, d'aborder la réflexion sur un sujet crucial pour la Russie, celui qui allait décider de son avenir, pour le meilleur et pour le pire, un événement qu'il faudrait aujourd'hui prendre en considération bien davantage que tous les hauts faits et les victoires militaires dont voudrait se parer le pouvoir actuel afin d'assurer sa crédibilité et sa pérennité.

---

AUTEUR

**ALEXANDRE BOURMEYSTER**

Université Stendhal-Grenoble 3